

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRTBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatale Prévention Recherche Information (APPRI) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (RAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

## Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2010

### **AVERTISSEMENTS SANITAIRES GRAPHIQUES :**

### **L'ALLIANCE CONTRE LE TABAC SALUE LA DETERMINATION DE ROSELYNE BACHELOT ET LA SOUTIEN CONTRE LA PRESSION DES INDUSTRIELS ET DES BURALISTES**

C'est un bon début !

L'Alliance contre le tabac salue l'annonce de la Ministre de la Santé, Madame Roselyne Bachelot-Narquin, après la signature de l'arrêté portant sur la mise en place des avertissements sanitaires graphiques sur les produits du tabac.

Depuis juillet 2008, Mme Bachelot, soutenue par les associations de contrôle du tabac, a défendu activement la mise en application de cette disposition, afin de renforcer une perception plus réelle des risques liés au tabagisme, d'infléchir la consommation du tabac et d'en diminuer le coût social et humain.

La pression conjuguée de l'industrie du tabac et des buralistes, farouchement opposés à la mesure, a malheureusement affaibli les dispositions recommandées par les acteurs de santé, et considérablement augmenté les délais pour son adoption.

Mais la signature de cet arrêté est une victoire pour le renforcement de la dénormalisation des produits du tabac sur notre territoire.

Dans l'attente de la publication du texte, objectif visé par le deuxième Plan Cancer lancé en novembre dernier, l'Alliance et ses membres veulent rester vigilants quant aux manœuvres du lobby pro-tabac visant à affaiblir la bonne application de cette mesure de santé publique.

Contact : Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice – Coordinatrice) : 06 50 54 69 06 / [ccagnat.act@gmail.com](mailto:ccagnat.act@gmail.com)

*L'Alliance contre le tabac, coalition créée par six associations à la suite de la promulgation de la Loi Évin, regroupe aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans le contrôle du tabac.*